



## Carte sejour "vie privée et familiale"

Par **saraaa**, le **23/11/2008** à **22:36**

je suis d origine marocaine; j ai une carte de séjour d un an renouvelable chaque année; a la prefecture on m avait dit que j aurai ma carte de 10 ans a mon 5ème renouvellement; malheureusement la loi a changée et j en suis a ma 8 ème carte et je travaille a l education nationale comme EVS " employée vie scolaire " dans les écoles et quand j ai présentée mes bulletins de paye a la prefecture pour renouveler ma carte on m a dit qu il faut gagner 15 000 E par an chose qui n est pas vrai; je connais beacoup de gens qui gagne plus que ca et ils ont toujours des cartes d un an ; alors que dois je faire le timbre OMI est trop cher pour des gens comme moi il est a 75 E et chaque année il faut le payer pour etre renouveler aidez moi que dois je faire a qui m adresser  
c est trop long et fatigant et demoralisant les attentes des rendez vous; au total je passe plus que 6 moi avec un récépicée entre 2 rendez vous pour pouvoir renouveler la carte ; est ce normale cette torture de morale?  
quand est ce que ca va changer? merci a tous